



**SHELL**  
**ASSUMEZ VOS**  
**DÉGÂTS : PAYEZ**  
**ET NETTOYEZ**  
LE DELTA DU NIGER

**AMNISTIE**  
**INTERNATIONALE**  
amnistie.ca



# Shell

Bonjour à tous les militants et toutes les militantes,

Pour le peuple Ogoni vivant dans l'État de Rivers dans le sud du Nigéria, 2012 leur apparaît encore comme une année de misère alors que l'alimentation reste un enjeu majeur et que les problèmes de santé continuent à menacer la population. Bientôt quatre ans depuis le premier déversement de pétrole dans la ville de Bodo (delta du Niger) par la compagnie Royal Dutch Shell, les problèmes environnementaux sont multiples et le territoire n'a toujours pas été nettoyé convenablement. Résultat, la population reste sous la menace constante de problèmes de santé liés à la pollution du territoire. De plus, plusieurs pêcheurs n'arrivent plus à assurer leur survie et celle de leur famille en raison des dommages causés à la faune.

Cette catastrophe appauvrit des populations déjà pauvres, et détruit le delta du Niger.

Il faut que les entreprises soient responsables de leurs actes : pas d'impunité pour les droits humains détériorés par un environnement détérioré !

Notre objectif : que Shell assume ses dégâts, indemnise les victimes et nettoie les régions souillées.

Cette campagne s'inscrit dans le plan stratégique 2010-2016 de notre section où une de nos priorités en matière de droits humains porte sur le thème de l'environnement et de la responsabilité sociale des entreprises.

Par **ordre de degré de faisabilité pour vous**, voici ce que vous pouvez faire pour que les droits humains soient respectés au Nigéria et que les familles puissent retrouver leur dignité :

- FACILE : Signez et faites signer des poissons et envoyez-les au secrétariat.
- UN PLUS : Envoyez un gant de vaisselle taché de noir et attachez à celui-ci des poissons et/ou coquillages que vous aurez signés. Envoyez le tout au secrétariat et nous les enverrons à Shell.
- LA TOTALE : Organisez une mise en scène à côté d'un kiosque et faites-y signer des poissons ou coquillages que vous assemblerez ensuite en banderole avec le gant taché de noir.

Merci de faire cette campagne, à votre rythme, selon vos moyens et votre énergie. Tout geste posé est important et on l'apprécie!



Béatrice Vaugrante  
Directrice générale  
[bvaugrante@amnistie.ca](mailto:bvaugrante@amnistie.ca)



Pour télécharger le matériel de la campagne :

[amnistie.ca/telechargements/deltaniger](http://amnistie.ca/telechargements/deltaniger).

Pour suivre l'actualité de la campagne;

[amnistie.ca/deltaniger](http://amnistie.ca/deltaniger)



Colette Lelièvre  
Coordinatrice campagnes et actions  
[clelievre@amnistie.ca](mailto:clelievre@amnistie.ca)

## **Table des matières**

La pollution pétrolière et la responsabilité des entreprises :	
le cas de Shell dans le delta du Niger .....	1
Shell, au-delà des apparences.....	2
À l'origine des fuites : des oléoducs mal entretenus .....	4
Témoignage de Christian Lekoya Kpandei, pasteur et pisciculteur à Bodo.....	5
Témoignage de Regina Porobari, mère de 6 enfants.....	6
Sur le Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (MOSOP) .....	7
Objectifs de la campagne .....	8
ACTION 1 : DES GANTS 'SALES' POUR SHELL .....	9
ACTION 2 : FAITES CONNAÎTRE LA CAMPAGNE.....	10
ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION : MISE EN SCÈNE DE NETTOYAGE.....	11

### **ANNEXES**

Calendrier

Affichettes pour kiosque

Modèles de poissons et de coquillages

Affiches de la campagne

Informations sur le Nigéria

DANS L'ENVELOPPE, un gant jaune

## **LA POLLUTION PÉTROLIÈRE ET LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES : LE CAS DE SHELL DANS LE DELTA DU NIGER**



En août 2008, un défaut dans un oléoduc a provoqué un déversement d'hydrocarbures dramatique à Bodo, une ville en pays Ogoni, dans le delta du Niger. Au cours des quatre mois qui ont suivi, l'équivalent de 4 000 barils de pétrole par jour s'est répandu dans les ruisseaux avoisinants.

En décembre 2008, un deuxième déversement, encore plus important, s'est produit; encore une fois suite à une défaillance matérielle. Les deux

déversements d'hydrocarbures ont bouleversé la vie des quelques 69 000 habitants de Bodo. Quatre ans plus tard, la *Shell Petroleum Development Company*, filiale de la compagnie *Royal Dutch Shell*, n'a toujours pas nettoyé les dégâts causés par le pétrole, avec des conséquences néfastes pour l'environnement et la population de Bodo. La pollution pétrolière est partout à Bodo – dans l'eau, dans les mangroves\* et dans la terre.

En août 2011, un rapport historique par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a fourni des preuves scientifiques démontrant que la contamination de pétrole dans le delta du Niger, dont à Bodo, est étendue et grave, et a eu un impact désastreux sur les droits humains des personnes y vivant. Des centaines de milliers de personnes sont touchées, en particulier les plus pauvres et ceux qui dépendent des moyens d'existence traditionnels comme la pêche et l'agriculture.

Le rapport du PNUE souligne les souffrances des habitants du delta de Niger causées par les effets de la pollution pétrolière depuis des décennies. Amnesty internationale est déterminée à saisir l'occasion créée par le rapport des Nations unies pour enfin faire réellement changer la situation dans le delta du Niger. Les compagnies pétrolières doivent nettoyer toute leur pollution, et le gouvernement nigérian doit demander que l'industrie rende des comptes.

Le travail d'Amnistie internationale a contribué à la sortie du rapport du PNUE. Notre section y a aussi participé : lors des concerts de U2 en juillet 2011, près de 9 000 personnes ont demandé des comptes à Shell !

Les droits humains en jeu :

**Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé**, Article 25.1

**Liberté d'expression**, Article 19

Droit à un **recours effectif** devant les juridictions nationales, Article 8 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* adopté en 1948 par les états membres des Nations unies

ET

**Le droit à un niveau de vie suffisant**, Article 11

**Le droit au travail**, Article 6

**Le droit à un environnement sain**, Article 12 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*

**Il faut continuer à augmenter la pression : l'assemblée générale de Shell se tient en mai. Nous pouvons ensemble faire assez de bruit pour que Shell assume ses responsabilités.**

\* Mangroves : écosystème de marais maritime

## **SHELL, AU-DELÀ DES APPARENCES : MYTHES ET RÉALITÉS**

Shell se décrit comme une entreprise "*responsable*" qui fait de son mieux dans le delta du Niger, mais les recherches d'Amnistie internationale et du CEHRD (*Center for Environment, Human Rights and Development*), ainsi que le rapport du PNUE, donnent une autre vision des choses.

La différence est souvent grande entre les déclarations de Shell et la réalité sur le terrain :

**AFFIRMATION DE SHELL** : la compagnie affirme qu'elle « réagit immédiatement » lorsqu'une fuite d'hydrocarbures est constatée.

**RÉALITÉ** : le PNUE a constaté qu'il y avait toujours un délai de réaction en cas de fuite d'hydrocarbures. Les recherches d'Amnistie internationale démontrent que deux fuites survenues à Bodo en 2008 ont perduré pendant des semaines avant d'être colmatées, et que le nettoyage n'a toujours pas commencé.

**AFFIRMATION DE SHELL** : la compagnie affirme que lorsqu'elle nettoie les déversements d'hydrocarbures, elle « remet le terrain dans son état initial ».

**RÉALITÉ** : le PNUE a remarqué que, bien souvent, le nettoyage de la pollution par hydrocarbures qu'effectuait Shell ne respectait pas les normes réglementaires nigérianes, ni même les propres normes de la compagnie. La différence entre les sites « nettoyés » et les sites « en attente de nettoyage » n'était pas toujours évidente !

**AFFIRMATION DE SHELL** : la compagnie affirme qu'elle « fournit de l'eau et de la nourriture exemptes de pollution aux populations touchées lorsque c'est nécessaire ».

**RÉALITÉ** : Shell a bien distribué une aide alimentaire aux habitants de Bodo, mais seulement huit mois après la catastrophe. En outre, pour une population de 69 000 personnes, elle n'a fourni que 50 sacs de riz, 50 sacs de haricots, 50 sacs de gari\*, 50 cartons de sucre, 50 cartons de lait en poudre, 50 cartons de thé, 50 cartons de tomates et 50 cartons d'huile d'arachide. La population a refusé cette aide, la jugeant totalement insuffisante.

\*gari : semoule finement granulée obtenue à partir de la pulpe de manioc fermentée, écrasée, tamisée puis desséchée au feu.

Shell s'est souvent défendue contre les allégations selon lesquelles ses activités ont un effet dévastateur sur le delta du Niger en pointant du doigt d'autres responsables. Cependant, il est rare que ses déclarations résistent à l'analyse :

**ARGUMENT DE DÉFENSE :** Shell affirme que la majorité des fuites d'hydrocarbures sont dues à des actes de sabotage ou à d'autres activités illégales.

**RÉALITÉ :** les activités criminelles de certains membres de la population locale, notamment des actes de sabotage, de vol et de raffinage illégal du pétrole, sont des problèmes graves qui touchent effectivement le delta du Niger et contribuent aux déversements. Cependant, les déclarations de Shell sur la proportion de ces fuites (ou sur les volumes d'hydrocarbures déversés) qui proviendraient du sabotage ne sont pas crédibles. Elles reposent sur des procédures d'enquête largement déficientes. Les recherches menées par Amnesty internationale ont en effet établi que certaines fuites imputées à des actes de sabotage pourraient en fait être dues à la défectuosité du matériel. En outre, Shell est dans l'obligation de prendre des mesures pour prévenir le sabotage et est tenue par la loi de nettoyer les déversements, quelles qu'en soient les causes. Le sabotage n'est pas, et ne sera jamais, un argument pouvant justifier le fait que, pendant des décennies, Shell n'a pas mis fin aux fuites ni remédié à la pollution.

**ARGUMENT DE DÉFENSE :** Shell dit souvent que les retards avec lesquels les fuites sont traitées s'expliquent par des difficultés d'accès aux sites touchés ou des problèmes de sécurité.

**RÉALITÉ :** les preuves apportées par le rapport du PNUÉ et les recherches d'Amnesty internationale démontrent clairement que, même si la question de l'accès pose parfois problème, elle n'est pas la seule cause de retard. Par exemple, à Bodo, les deux fuites qui ont eu lieu en 2008 ont persisté pendant des semaines après que Shell eut été mise au courant. Or, la compagnie n'a donné aucune explication crédible justifiant le retard de sa réaction. En 2009, elle a remis une récompense à la population pour avoir « entretenu un environnement paisible permettant le maintien des unités de production actives et non actives de la Shell Petroleum Development Company du Nigeria » !

## **À L'ORIGINE DES FUITES : DES OLÉODUCS MAL ENTRETENUS**

Dans un télégramme expédié en décembre 2008 par un diplomate américain et récemment publié par Wikileaks, il était question d'un entrepreneur ayant de nombreuses années d'expérience dans la pose d'oléoducs. Ce bon connaisseur du delta du Niger avait déclaré au consul américain que « 73% de tous les oléoducs auraient dû être remplacés il y a dix ans déjà. Dans de nombreux cas, des pipelines prévus pour durer 15 ans sont en place depuis 30 ans. »

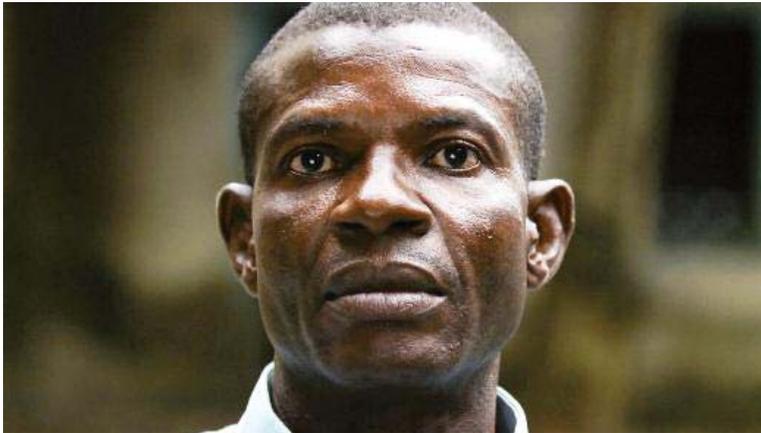


Selon lui, « parce que le matériel est attaqué par la corrosion et enterré à une faible profondeur, il est très vulnérable aux chocs accidentels ou prémédités, imputables à la nature ou à l'homme. Des fuites, il y en a tous les jours et il faut parfois des heures de recherches avant de les trouver et d'amener l'équipement nécessaire à pied d'œuvre. » Il aurait suggéré que les oléoducs soient remplacés par « de nouveaux conduits, coulés dans le béton et enfouis à trois ou quatre mètres de profondeur ». Cette façon de faire réduirait les fuites causées par les détournements de pétrole brut ou la défaillance d'un matériel usé.

L'inquiétude que fait naître le mauvais état général des infrastructures n'est pas nouvelle. L'ex-responsable du Bureau des études écologiques du Niger, Bopp van Dessel, affirmait déjà en 1966, dans l'émission de télévision *World in Action* que Shell faisait délibérément la sourde oreille aux avertissements répétés qui lui parvenaient au sujet de ce pays où Shell semblait devoir causer des dommages irréparables à l'environnement. « Ils ne respectent ni leurs propres normes, ni les normes internationales. Tous les sites Shell que j'ai visités étaient pollués. Je n'ai pas vu un seul terminal qui n'était pas pollué. Pour moi, c'était évident : Shell détruit tout ce qu'elle touche sans vergogne. »

Amnistie internationale a écrit aux gouvernements du Royaume-Uni, des Pays-Bas et des États-Unis pour leur demander de bien vouloir répondre à l'information contenue dans le télégramme de 2008 cité plus haut et qui laisse entendre que les gouvernements des pays qui sont présents dans le delta du Nier par l'intermédiaire de leurs entreprises disposent sans doute de renseignements précieux sur le manque d'entretien des infrastructures des compagnies pétrolières dans la région. Elles ne feraient que confirmer les préoccupations exprimées par les ONG depuis des années.

## **TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN LEKOYA KPANDEI, PASTEUR ET PISCICULTEUR À BODO**



Christian Lekoya Kpandei, 50 ans, est pasteur à Bodo. Avant la pollution de 2008, il possédait une ferme piscicole florissante qui employait une dizaine de personnes.

« Le 28 août, on est venu me prévenir qu'il y avait une

fuite de pétrole. Une fois sur place, j'ai vu que cela dépassait l'imaginable. Le pétrole, remontant avec la marée, s'infiltrait dans tous les bassins à poissons et recouvrait tout. J'ai vu tous mes poissons mourir en un jour. Tout ce que nous y avons mis, le travail de longues années, tout a disparu en un instant. »

Christian Lekoya Kpandei a perdu son entreprise. Il dit qu'il a demandé des indemnités à Shell, mais n'a reçu aucune réponse. « Shell ne s'est pas adressée à nous. Oui, nous avons déposé une demande. Depuis, rien. Je n'ai jamais reçu de réponse de Shell. »

Il a du mal aujourd'hui à joindre les deux bouts. « Ma plus jeune fille devrait être à l'école. Là où elle était avant, il fallait payer, mais nous n'avons plus les moyens, alors elle reste ici avec nous. La plupart des enfants d'ici ne vont pas à l'école car les pères ont toujours été pêcheurs. Il n'y a pas d'autre emploi ici, en pays ogoni. Il n'y a pas d'autre industrie où les gens pourraient travailler alors que le poisson, la mer sont tellement pollués qu'il est impossible de pêcher. »

« Avant, j'aidais les autres, les veuves par exemple. Lorsqu'elles avaient besoin d'argent, elles pouvaient aller voir mes administrateurs et obtenir 100 naira (0,63\$) ou bien récupérer un poisson à l'élevage. Aujourd'hui je suis dépendant de l'aide des autres. »

## **TÉMOIGNAGE DE REGINA POROBARI, MÈRE DE 6 ENFANTS**

Regina Porobari, 40 ans, vivait du commerce du poisson. Son mari était pêcheur. Ils ont six enfants. Après le déversement de 2008, tous les poissons de la rivière sont morts ou ont quitté les lieux où ils se tenaient habituellement et étaient devenus trop toxiques pour être consommés. Regina est devenue « petite marchande »\* et son mari essaie de trouver du travail dans le bâtiment. Tous deux ne parviennent pas à gagner autant d'argent qu'avant. Avant la pollution, ils cultivaient des légumes et du manioc sur leur lopin de terre. Depuis, les rendements ont diminué. Dans le même temps, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de façon spectaculaire.



« Le prix du poisson a beaucoup augmenté à Bodo », nous dit Regina.  
« Avant, vous aviez un poisson pour 50 naira (0,31\$). Aujourd'hui, il vaut 300 à 500 naira (1,90\$ à 3,17\$). » « Beaucoup de familles n'ont pas les moyens d'acheter des aliments suffisamment nourrissants, » explique-t-elle.  
« Tout le monde se débat dans les difficultés. »

Regina et son mari ne se sont plaints à personne des conséquences de la pollution. « Pour quelqu'un comme moi, dont la voix ne compte pas, je pense qu'il est difficile de déposer une plainte », dit-elle. Ce qu'elle souhaite par-dessus tout pour sortir de la situation actuelle, c'est que la région soit dépolluée et qu'elle puisse à nouveau vendre du poisson.

\*petite marchande : vendeuse de rue

***SUR LE MOUVEMENT POUR LA SURVIE DU PEUPLE Ogoni (MOSOP)***

Le peuple Ogoni est l'un des peuples autochtones vivant dans l'État de Rivers. Cette population compte environ 500 000 personnes. Le mouvement pour la survie du peuple Ogoni (MOSOP) est un mouvement social né vers 1990 au sud du Nigéria et dont le but est de défendre les intérêts du peuple Ogoni face aux abus commis par la compagnie pétrolière Royal Dutch Shell et le gouvernement nigérian.



Drapeau du peuple Ogoni, créé par Ken Saro-Wiwa

Le mouvement a, entre autres, été initié par son président et porte parole Ken Saro-Wiwa qui a organisé plusieurs manifestations non-violentes. En mai 1994, il a été arrêté pour la troisième fois et accusé d'incitation au meurtre après la mort de quatre Ogoni. Après un an d'emprisonnement, il a été déclaré coupable et condamné à mort par un tribunal spécial. Ce procès fut très largement critiqué par les associations internationales de défense des droits humains dont Amnistie internationale. Ken Saro-Wiwa a été exécuté par pendaison le 10 novembre 1995 à Port Harcourt.

**Royal Dutch Shell :**

Date de fondation : 1890

Nombre d'employés : 90 000

Siège social : La Haye (Pays-Bas)

Revenu total : 484 milliards de \$ (2011)

**Bénéfice : 28,6 milliards de \$ (2011)**

Quantité de pétrole produit par jour :  
3.2 millions de barils (2011)

**Quelques déversements pétroliers majeurs dans  
l'histoire :**

1967 : Torrey Canyon, pétrolier échoué entre les îles Sorlingue et la côte britannique (Grande Bretagne), 139 millions de litres déversés.

1979 : Amoco Cadiz, pétrolier échoué au large des côtes bretonnes (France), 266 millions de litres déversés.

1979 : Pemex, fuite et incendie de la plate-forme pétrolière Ixtoc I dans le Golfe du Mexique, entre 545 millions et 1,7 milliard de litres qui se sont échappés. Environ la moitié de ce pétrole a brûlé et l'autre moitié s'est déversée dans le Golfe.

1989 : Exxon Valdez, pétrolier échoué au large des côtes de l'Alaska (États-Unis), 208 millions de litres déversés.

1999 : Erika, pétrolier échoué au large des côtes bretonnes (France), 43 millions de litres déversés.

2008 : **Shell/Delta du Niger**, fuite provenant de pipelines dans le Delta du Niger (Nigéria), estimé à +/- 200 millions de litres déversés.

2010 : BP, fuite de la plate-forme pétrolière «Deepwater Horizon» dans le Golfe du Mexique, estimé entre 350 et 700 millions de litres déversés.

## **OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CAMPAGNE :**

- que Shell contribue à un fonds du Programme de l'ONU pour l'environnement pour aider au nettoyage;
- que Shell dédommage les habitants de la communauté ogoni pour la pollution engendrée par les déversements, les pertes de revenu et de moyens de subsistance
- que Shell, en consultation avec la population, procède à un nettoyage exhaustif des sites pollués à Bodo;

À titre de première étape vers un nettoyage complet du delta du Niger, Shell doit verser un premier montant d'un milliard de dollars – somme que le PNUE estime nécessaire à la création d'un fonds pour le nettoyage du pays ogoni. Le gouvernement nigérian doit créer ce fonds sous une surveillance étroite et indépendante.

Un milliard de dollars peut nous sembler beaucoup, mais nous savons que Shell a réalisé un énorme bénéfice de 28,6 milliards de dollars en 2011<sup>1</sup>, soit plus de 3 millions de dollars par heure. Il lui suffirait donc de moins de deux semaines pour réunir le milliard de dollars nécessaire pour commencer le nettoyage du delta du Niger.

---

<sup>1</sup> Résultats non audités de Shell pour le quatrième trimestre et l'ensemble de l'année 2011.  
[shell.com/home/content/investor/financial\\_information/quarterlyresults/2011/q4/](http://shell.com/home/content/investor/financial_information/quarterlyresults/2011/q4/) (en anglais)

# ACTION 1 : DES GANTS 'SALES' POUR SHELL

Afin que Shell comprenne que nous voulons qu'il nettoie et assume ses responsabilités, envoyez-lui des gants de vaisselle sales auxquels vous attacherez des poissons et coquillages souillés par le pétrole.



1. Avec un crayon feutre, simulez la présence de pétrole sur un gant de vaisselle jaune de préférence (le jaune étant la couleur d'Amnistie internationale);
2. Découpez les poissons et les coquillages;
3. Demandez aux jeunes et au corps professoral et administratif de vos établissements de dessiner des taches noires, comme le pétrole, sur les poissons et les coquillages avec des crayons feutres de couleur noire et de les signer et d'ajouter une phrase telle que « **Shell : Assumez vos dégâts** » à côté de leur signature;
4. Attachez avec une corde vos poissons et coquillages aux gants pour faire une longue banderole;
5. Faites connaître cette action dans vos médias sociaux!

Envoyez cette banderole au secrétariat (étiquette de retour dans l'enveloppe du matériel)

Si vous ne trouvez pas l'étiquette, voici notre adresse :  
Colette Lelièvre  
Amnistie internationale Canada francophone  
50 Rue Ste-Catherine Ouest, bureau 500  
Montréal H2X 3V4

## **ÉCHÉANCE POUR L'ENVOI DE LA BANDEROLE : 5 juin**

Nous nous chargerons ensuite d'acheminer vos banderoles à Shell.

EN ANNEXE  
Modèles de poissons et de coquillages  
Étiquette pour l'envoi au secrétariat  
Un gant à barbouiller

# ACTION 2 : DE LA VISIBILITÉ POUR LA CAMPAGNE

1. Si possible faites publier l’affiche dans les médias locaux et dans les lieux publics si vous y êtes autorisé;
2. Contactez des organismes de défense de l’environnement et des syndicats pour obtenir leur appui, promouvoir la campagne et leur demander d’y participer;
3. Parlez-en dans vos médias sociaux et suivez-nous
  - a. Aimez notre page facebook :  
[facebook.com/Amnistie.internationale.Canada.francophone](https://facebook.com/Amnistie.internationale.Canada.francophone)
  - b. Suivez notre compte Twitter : amnistieCa

# ACTIVITÉ 1 DE SENSIBILISATION : MISE EN SCÈNE DE NETTOYAGE

Afin de sensibiliser votre entourage et les encourager à signer un poisson ou un coquillage, organisez une mise en scène.

## **Idée de mise en scène :**



À côté d'un kiosque, installez 3 à 4 personnes qui simulent un nettoyage :

1. Chaque personne qui nettoie est munie d'un balai et elle est habillée d'habit de nettoyage, de gants jaunes (couleur d'Amnistie internationale), de masque sur le visage et de casque de travailleur;
2. Au sol avec du papier, simuler une grande tache de pétrole;
3. Les personnes sont immobiles; chacune doit maintenir une position différente;
4. Prenez des photos du « tableau » : les personnages maintiennent la pose le plus longtemps possible;
5. Sur la table ayez des photocopies des modèles de poissons et de coquillage qui ont été découpés au préalable, des crayons feutres de couleur noire;
6. Chaque personne signe un poisson ou coquillage et le colorie pour simuler une tache de pétrole;
7. Des bénévoles relient les poissons et coquillages par une corde qu'ils rattachent au gant jaune également souillé de pétrole;
8. Motivation : Les gens voient au fur et à mesure l'appui à votre action avec la banderole qui s'allonge.

### **POUR FAIRE L'ACTIVITÉ :**

Des photocopies des poissons et des coquillages, des ciseaux, des feutres de couleur noir, des vêtements de nettoyage, des casques, des balais, des casques, etc.

# ANNEXES

## *Calendrier des activités*

1 avril au 15 juin	Campagne <i>SHELL : ASSUMEZ VOS DÉGÂTS : PAYEZ ET NETTOYEZ</i>
28 avril	Assemblée générale de notre section à Montréal sur le « PRINTEMPS ARABE » ; INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WEB!
21-29 avril	Semaine d'action mondiale pour Amnistie pour que Shell nettoie le delta du Niger
22 mai	Assemblée générale de Shell
25 mai	Journée mondiale de l'Afrique
5 juin	Journée mondiale de l'environnement

Information sur le Nigéria  
Affichettes pour kiosque  
Affiches de la campagne sur format tabloïd  
Feuille bilan de la campagne  
Modèles de poissons et de coquillages



Consultez le site web de la campagne pour d'autres informations sur la responsabilité sociale des entreprises, Shell et Ken Saro-Wiwa.

Rendez-vous sur [amnistie.ca/deltaniger](http://amnistie.ca/deltaniger)

## NIGÉRIA

**Capitale** : Abuja (776 298 habitants)

**Superficie** : 923 768 km<sup>2</sup>

**Population** : 162 471 000 habitants

**Espérance de vie** : 50.9 ans

**Langue officielle** : anglais

**Langues nationales** : houassa, igbo, yoruba

**Ressources** : pétrole, gaz naturel, bauxite, cacao, canne à sucre

**Forme de l'État** : République fédérale

**Président** : Goodluck Ebele Azikiwe Jonathan

**Peine de mort** : Maintenu



Pactes et traités internationaux	Signés ou ratifiés	
	OUI	NON
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	x	
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	x	
Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes	x	
Convention relative aux droits de l'enfant	x	
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	x	
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	x	
Convention sur la protection des travailleurs migrants	x	
Statut de Rome de la Cour pénale internationale	x	

« Avant la pollution, la vie était facile. On pouvait vivre de la pêche. On allait à la rivière, on y pêchait du poisson et on faisait sa soupe. Après, tout a été détruit».

Un pêcheur de Bodo, mai 2011

«Avant j'aidais les autres.  
Aujourd'hui je dépends des  
autres. »

Pasteur Christian Lekoya Kpandei, Bodo,  
mai 2011

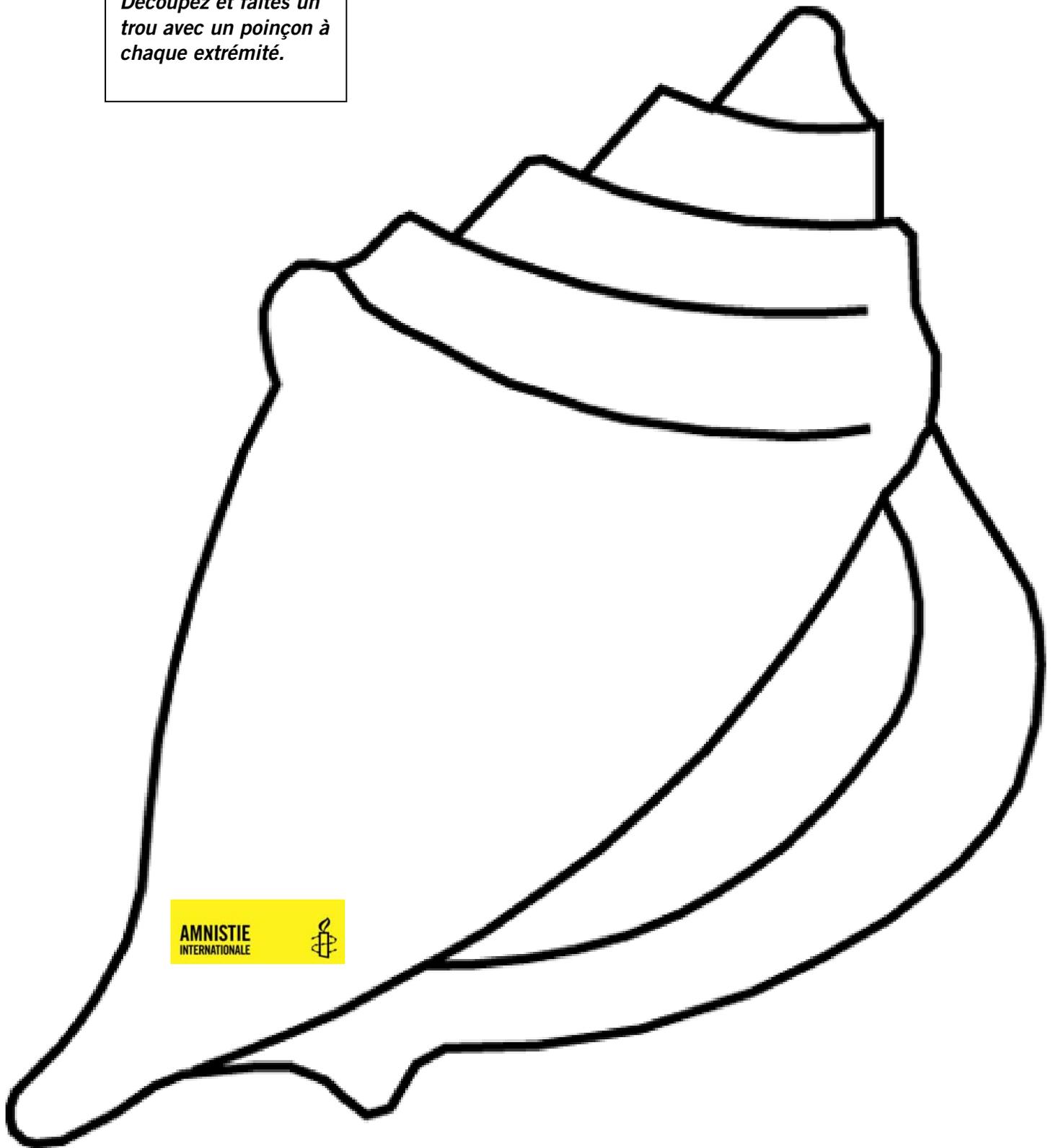
*Shell : assumez  
vos dégâts :  
PAYEZ ET  
NETTOYEZ !*

***DROIT À UN  
ENVIRONNEMENT  
SAIN***

# ***DROIT À VIVRE DIGNEMENT !***

***DROIT À UN  
REVENU  
DÉCENT !***

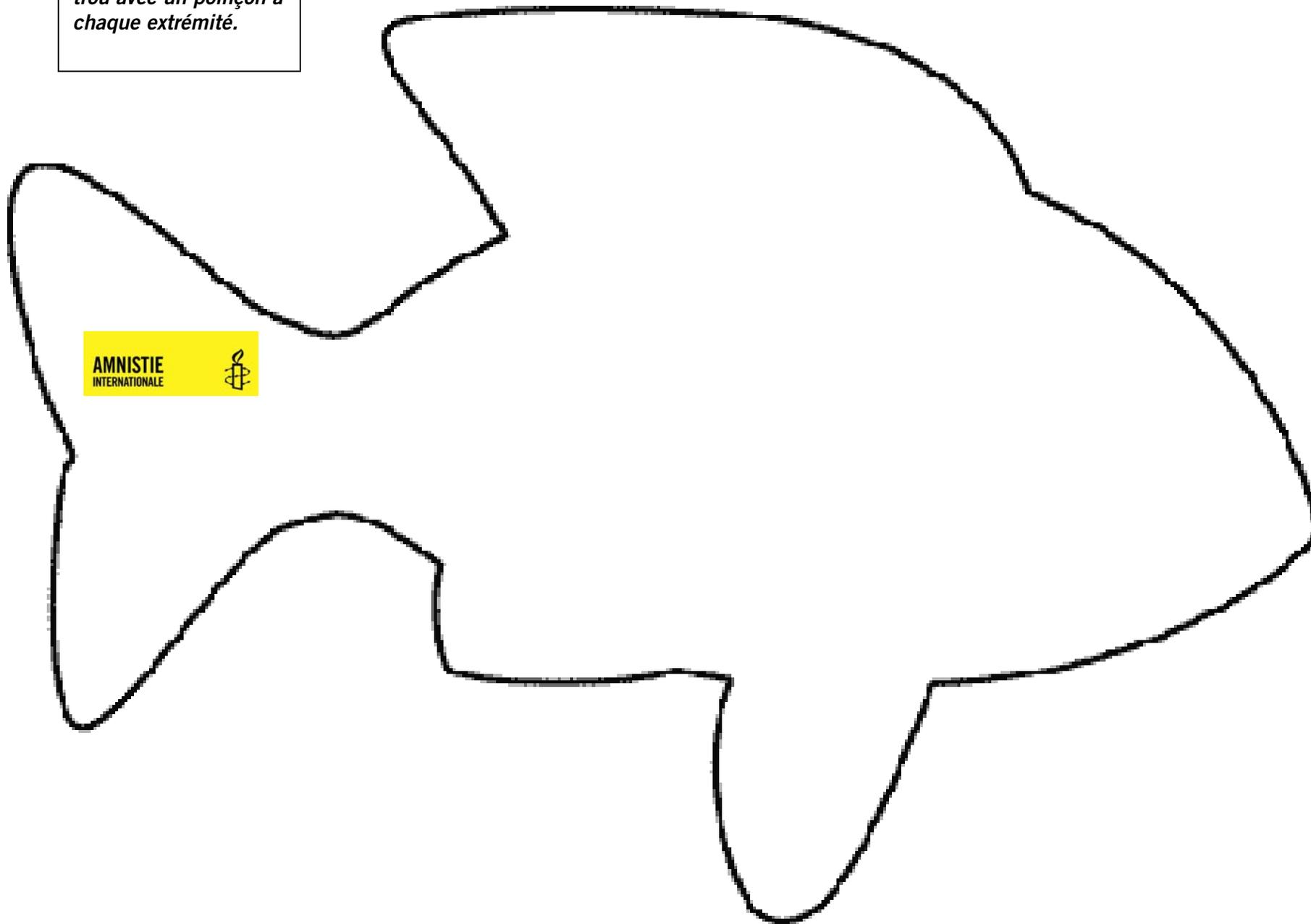
*Découpez et faites un  
trou avec un poinçon à  
chaque extrémité.*



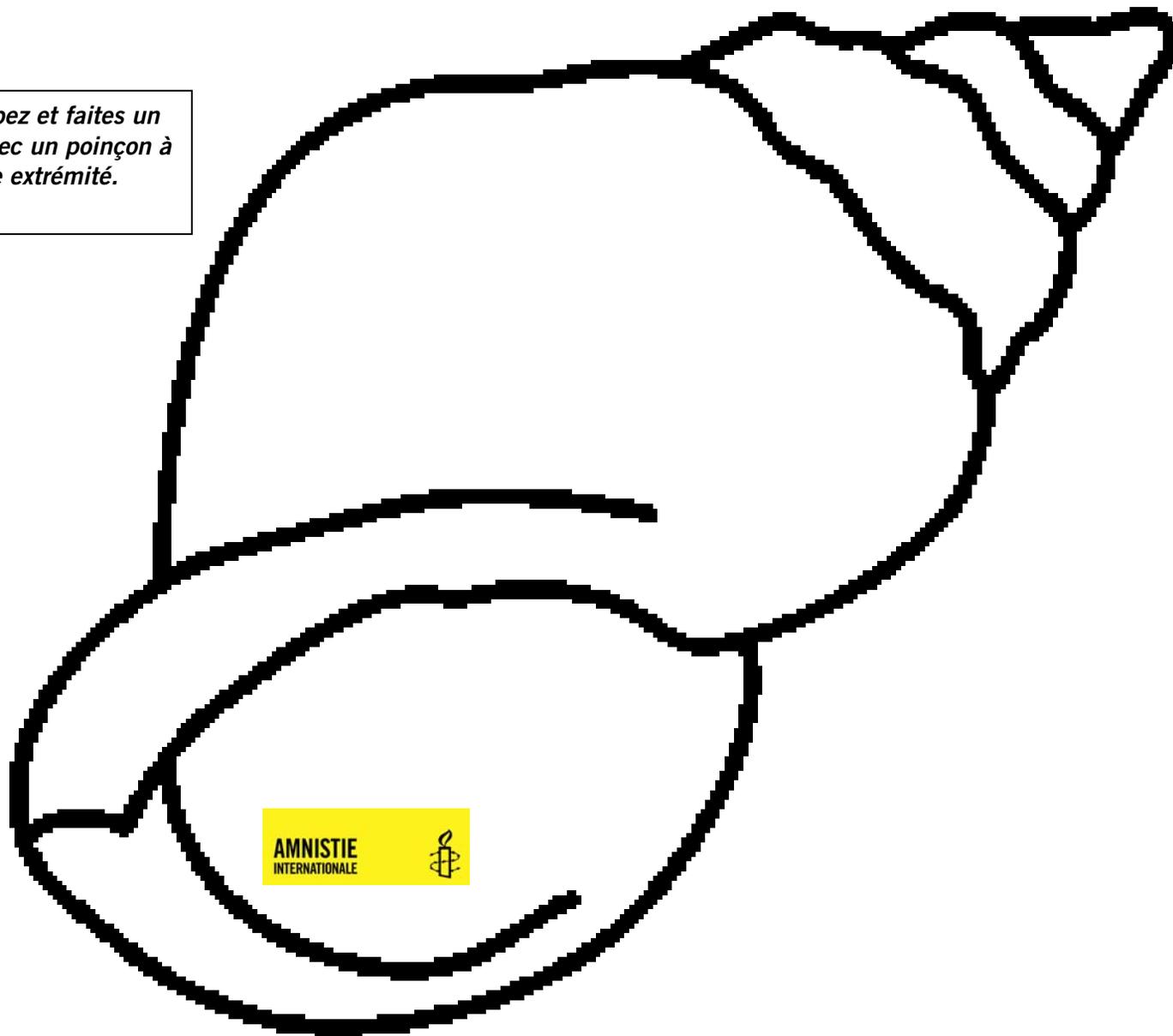
Campagne printemps 2012

*Shell : Assumez vos dégâts :  
payez et nettoyez*

*Découpez et faites un  
trou avec un poinçon à  
chaque extrémité.*



*Découpez et faites un trou avec un poinçon à chaque extrémité.*



AMNISTIE  
INTERNATIONALE



AMNISTIE  
INTERNATIONALE



AMNISTIE  
INTERNATIONALE

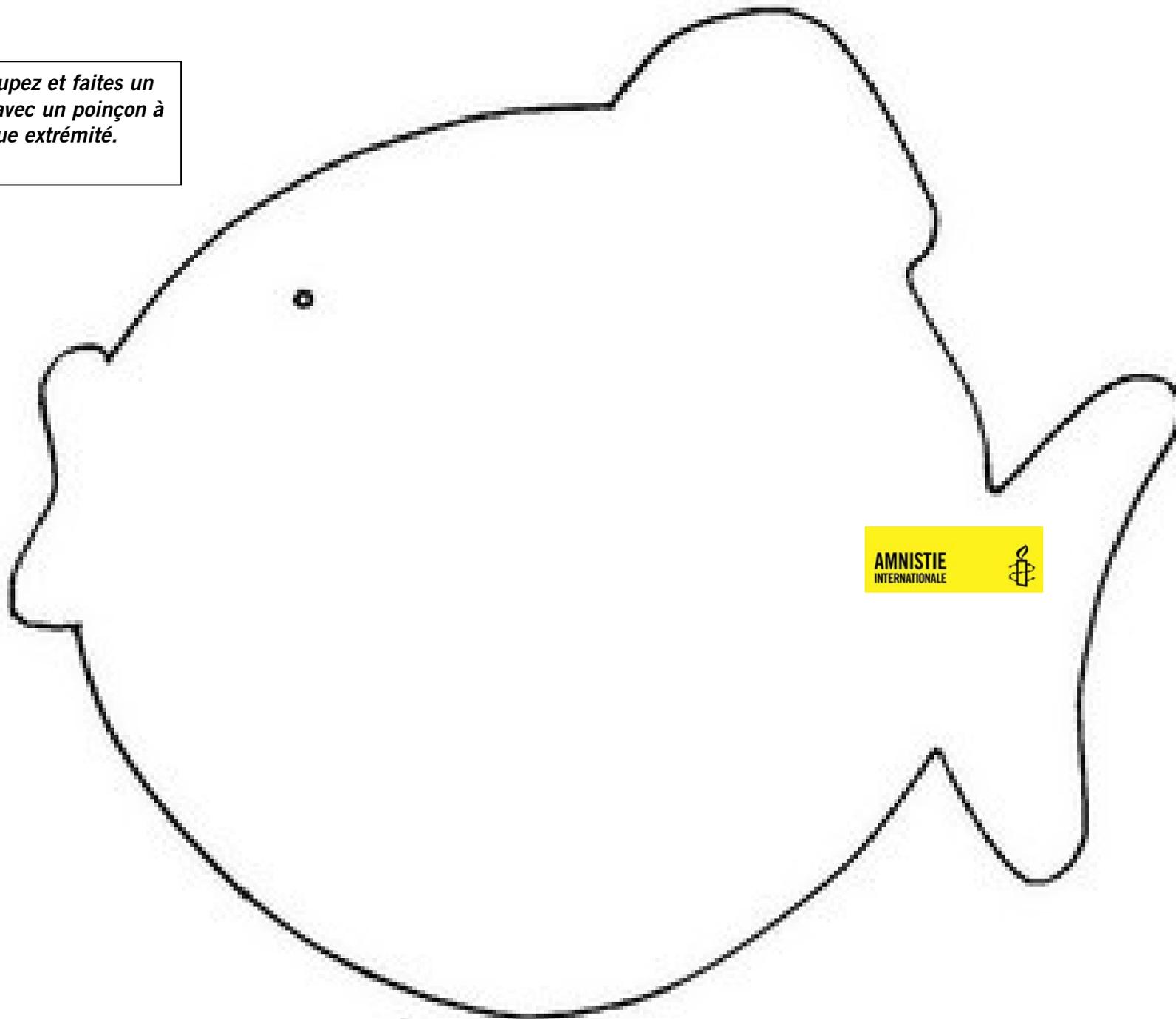


*Découpez et faites un trou avec un poinçon à chaque extrémité.*

AMNISTIE  
INTERNATIONALE



*Découpez et faites un trou avec un poinçon à chaque extrémité.*



*Découpez et faites un trou avec un poinçon à chaque extrémité.*

